



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 08 septembre 2022

#### **Épisodes de grêle de juin 2022 : Ouverture du guichet du fonds d'urgence pour le soutien des exploitations agricoles en grande difficulté**

Suite aux conclusions de la mission « flash » lancée par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le périmètre du fonds d'urgence mis en œuvre lors du gel d'avril 2022 a été élargi aux exploitations agricoles fortement impactées par les orages de grêle de juin 2022 et qui se trouvent en grande difficulté financière. Une enveloppe nationale de 40 M€ est affectée au fonds d'urgence.

Le guichet de dépôt des demandes d'aides est désormais ouvert en Gironde à l'adresse suivante :

<https://gironde.chambre-agriculture.fr/cellule-de-crise-grele-2022/>

**Les agriculteurs sinistrés et confrontés à de graves difficultés de trésorerie sont invités à renseigner le formulaire de demande d'aides avant le 21 septembre 2022.**

*Pour toute précision vous pouvez vous adresser à la DDTM au 05 47 30 51 23 ou [ddtm-safdr-transmission-et-vie-des-exploitations@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-safdr-transmission-et-vie-des-exploitations@gironde.gouv.fr)*

